LA TOUR D'AUVERGNE



Le Petit Crieur Bulletin municipal Janvier 2019











Édito du Maire

Cher(e)s administré(e)s

L'année 2018 vient de s'achever sur un fond d'amertume et de malaise, inquiétudes et mécontentements ont été relayés au plan national par les interventions des « gilets jaunes ». Les habitants de nos territoires ruraux ne sont pas épargnés par les facteurs anxiogènes, liés aux difficultés à faire face aux charges du quotidien et à pouvoir vivre de manière décente :

- trop nombreux sont les titulaires de petites retraites, inférieures au « seuil de pauvreté »,
- trop nombreux sont ceux qui disposent d'une rémunération qui avoisine le SMIC.
- trop nombreux sont les agriculteurs qui n'arrivent pas à avoir une rémunération décente.

Elue locale que je suis, j'entends les attentes et les frustrations de certaines personnes, aussi je me sens souvent mal à l'aise, dès lors que je dispose tout au plus de symboliques moyens d'intervention, pour tenter d'apaiser une réelle souffrance sociale, néanmoins, j'essaie d'être attentive et vigilante, à mon niveau, à ces situations de difficultés.

Le secteur agricole a connu en 2018 une sécheresse importante. Une procédure de reconnaissance de calamités agricoles a été engagée au nom de la commune et la démarche a été fructueuse.

Une période de tensions et d'inquiétudes a marqué localement l'année écoulée, lorsqu' a surgi, au titre du ministère de l'Education Nationale, un projet de regroupement pédagogique intercommunal, dit « RPI » concernant 4 écoles sur 10 communes. Notre commune, embarquée contre toute sollicitation dans ce projet, et pour l'heure inadapté, disposait d'arguments irréfutables pour y faire échec et c'est à la demande de l'ensemble des parents d'élèves que les élus se sont rapidement positionnés, en délibérant à l'unanimité, contre ce projet.

La commune de la Tour d'Auvergne, intégrée à la communauté Dômes Sancy Artense nous permet de revendiquer avec légitimité, d'une part, notre appartenance au Massif du Sancy et plus particulièrement au versant ouest, mais aussi d'autre part, au territoire de la chaîne des Puys, labellisé début d'été 2018 « site naturel au patrimoine de l'UNESCO ».

Cette double appartenance constitue incontestablement un point fort et va donner une lisibilité supplémentaire majeure à notre territoire que nous ne manquerons pas de revendiquer et de faire valoir.

A cet effet, je précise que parmi les études sollicitées par Dômes Sancy Artense, l'une d'entre elles concerne particulièrement notre commune, à savoir l'étude de positionnement et de développement du site nordique de la Stèle. La concrétisation des résultats s'appuyant sur la valorisation du tourisme et des activités sportives, sera de nature à donner une impulsion nouvelle à l'économie locale.

L'année 2019 verra la mise en service de la nouvelle station d'épuration après plus de dix ans de tergiversations. Mais au final, la conclusion est heureuse avec une réalisation respectant les délais et un taux de subvention avoisinant les 80%.

D'autres projets sont pour certains avancés et pour d'autres amorcés comme l'agrandissement et la rénovation de la salle des fêtes, une nouvelle tranche d'assainissement dans le bourg de La Tour, le lancement des travaux de restauration de l'église de Saint-Pardoux ou encore des travaux de voirie dont l'aménagement de l'esplanade Marthe Guillaume (devant le collège).

En ce début d'année, je tiens, au nom de l'ensemble des élus, à vous présenter des vœux de bonheur, de joie et de santé et à vous assurer que les élus continueront à travailler dans l'intérêt de notre belle commune.

Je souhaite que les nostalgiques rêveurs impénitents pratiquent l'espérance qui nous fait avancer, c'est-à-dire que chacun d'entre nous se tourne vers l'avenir de façon positive, car celui qui vit dans le passé rate le présent et hasarde l'avenir et de tout cœur je formule le vœu que l'année 2019 se place sous le signe de la confiance, du dynamisme et du bonheur général.

Pour terminer, je veux reprendre à mon compte la devise de l'AMF (Association des Maires de France) « servir le citoyen et agir pour la République ».

Le Maire Marie-Madeleine FEREYROLLES

Mot de la majorité municipale

Si ce n'est déjà fait, recevez nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. Nous espérons que les décisions et les réalisations du Conseil participeront à votre bien-être et au plaisir de vivre dans notre belle commune.

Dans ce bulletin vous trouverez les informations sur l'avancement des différentes actions communales: assainissement, PLU, voierie, travaux immobiliers, interco...ainsi que sur les projets 2019. Nous souhaitons apporter notre vision sur deux sujets:

Les incertitudes autour de l'école primaire sont aujourd'hui levées. Après quelques atermoiements, des rumeurs persistantes et finalement des réunions d'information officielles, le conseil municipal a pu délibérer en connaissance de cause contre la création d'un RPI (Rassemblement Pédagogique Intercommunal), pas par égoïsme ou par manque de solidarité, mais pour le bien-être des enfants (transports, dispersion sur plusieurs sites). Nous pensons qu'une école primaire toujours viable et efficace, adossée à un collège vivant et dynamique reste un atout pour l'ensemble du territoire. Pour plus de clarté et d'implication, Pierre BOYER participera désormais au conseil d'école.

Les différents scénarios élaborés par le bureau d'étude KIPIK pour le développement du site "La Stèle/Chambourguet" vont nous être présentés très prochainement. Les choix qui en suivront détermineront en grande partie l'avenir touristique et économique de notre commune. Nous travaillerons pour un projet ambitieux été/hiver et sa mise en œuvre formelle au niveau intercommunal.

Parce que la vie d'un conseil municipal n'est pas un long fleuve tranquille, nous ne pouvons que déplorer la démission de Danièle ANDRAUD.

La vie et l'avenir de notre commune resteront en 2019 notre grande préoccupation et nous nous engagerons, chaque fois que possible et autant que nécessaire, pour améliorer l'attractivité de notre territoire.

A.ALLAH J.P. ANDRAUD P. BOYER

M. CABANAC G. DELBOS C. MONTEIX

✓ A propos des travaux de restauration Eglise Saint-Anne







RESTAURATION DE L'EGLISE SAINTE-ANNE DE SAINT-PARDOUX À LA TOUR D'AUVERGNE (63)



fondation-patrimoine.org/59510

1 don = 1 déduction d'impôt



√ Travaux sanitaires école primaire



La commune a été dans l'obligation de faire procéder à des travaux de sécurisation suite à des désordres survenus dans les sanitaires du bâtiment de l'école primaire construit en 1997.

Le montant des travaux s'élève à la somme de 33 000.00 € HT. Une subvention de 10 000.00 € HT a été attribuée par l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement Des Territoires Ruraux (DETR), reste à la charge de la commune la somme de 23 000.00 € HT

√ Voirie 2018

La commune a procédé cette année à des travaux de voirie sur les chemins communaux de Montbaillard, La Plagne, La Planche, moulin de Vouheix, les Limoux ainsi que le parking public devant l'hôtel du Lac.

Les travaux de voirie réalisés sur le chemin des Limoux pour un montant de 10 000.00 € HT sont financés en intégralité par la section d'Auzat dont le village de Fereyrolles et le chemin des Limoux font partie.

Montant des travaux : 74 122.00 € HT. Financement :

Subvention Département : 15 775.00 € HT
 Subvention de l'Etat : 18 941.00 € HT
 Autofinancement : 39 408.00 €



✓ Réfection du clocheton de l'école primaire

Durant l'été 2018, a été réalisée la réfection du clocheton de l'école primaire avec la pose d'ardoises, la refonte du plancher et la pose de zinc.

Le montant des travaux s'élève à la somme de 4 530 € HT à la charge de la commune.



✓ Réhabilitation ancien presbytère



L'ancien presbytère de la commune abrite 3 logements en résidence principale. Des travaux s'avéraient absolument nécessaires afin de réduire les factures d'électricité exorbitantes des locataires. Ces travaux consistaient en l'isolation par l'extérieur sur trois côtés ainsi que le remplacement des ouvertures (portes, fenêtres, volets roulants).

Le montant des travaux s'élève à 50 000.00 € HT. Financement :

 Subvention DSIL: (Dotation de Soutien à l'investissement Local: 12 500.00 € HT

- Autofinancement: 37 500.00 € HT

✓ Restauration monuments aux morts

L'année 2018, l'année du centenaire de l'armistice de la guerre de 1914/1918, la commune a décidé de restaurer ces deux monuments aux morts à savoir celui de Saint-Pardoux et celui de LA TOUR. Deux entreprises ont été sollicitées. Les travaux ont consisté en la restauration des gravures avec la pose de plaque pour un montant de 6 990.00 € (ces travaux sont exonérés de TVA)

Une subvention à hauteur de 20 % a été sollicitée auprès de l'ONACVG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre) plafonnée à la somme de 1 398.00 €, la part restant à la commune étant de 5 592.00 €



✓ Réhabilitation pavillon gendarmerie

Suite à l'arrivée de M. BERGER, Commandant de la Brigade, et de sa famille, des travaux d'électricité ont été effectués.

Il a été procédé à la fourniture et à la pose de nouveaux radiateurs à inertie pour un montant de $3\,430.68 \in TTC$ et pour 2019, la commune envisage l'achat d'un poêle à granulés.



✓ Réparation du Pont de la Pavade

Les travaux ont eu lieu du 3 septembre 2018 au 14 septembre 2018 sous déviation. Le montant des travaux a été financé en intégralité par le Conseil Départemental pour un montant de 27 914 €.

Ces travaux ont consisté à :

- l'étanchéité totale de l'ouvrage,
- le remplacement des garde-corps,
- la réparation des trottoirs,
- le rejointoiement de maçonnerie et réparation de la voute.
- la réalisation de la couche de roulement.



✓ Aménagement et accessibilité plage du plan d'eau

Afin d'obtenir le label « Tourisme et Handicap » attribué par le conseil départemental, la commune a dû réaliser des travaux au plan d'eau en installant une rampe d'accès et un cheminement pour personnes à mobilité réduite.

Le montant des travaux s'élève à la somme de 25 250.00 € HT

Financement:

- Subvention Conseil Départemental : 5 050.00 €

Bonification Conseil Départemental Label
 Tourisme Handicap: 609.00 €

- Subvention DETR: 7575.00€

- Subvention Conseil Régional : 5 050.00 €

Ressources propres : 6 966.00 €

Suite à la Commission Territoriale du 25.09.2018, la commune a reçu l'attribution du droit d'usage de la Marque Tourisme et Handicap pour une durée de 5 ans. Cette marque apporte la garantie d'un accueil efficace et adapté aux besoins indispensables des personnes handicapées.







✓ Station d'épuration



Après plus de dix ans de tergiversations, d'études incomplètes ou insatisfaisantes ou de demandes infructueuses auprès des financeurs, la nouvelle station d'épuration du bourg de La Tour d'Auvergne verra sa mise en service courant mars-avril 2019.

La maîtrise d'œuvre est assurée par la société SAFEGE de ROMAGNAT.

Les entreprises ayant travaillé sur ce chantier sont les suivantes :

- entreprise BP2E se situant à MONTBRISON (42) spécialisée dans la réalisation de stations d'épuration d'eaux usées et de rejets industriels à destination des collectivités locales
- entreprise COUDERT située à VERNINES pour toute la

Les travaux qui ont débuté le 20 septembre 2018 se déroulent dans de bonnes conditions, le calendrier prévu est respecté.

Sont réalisés à hauteur de 100% les travaux suivants : (pose conduite de by-pass, drainage eau de nappe sous filtres, busage du fossé le long du chemin, conduite de vidange des filtres, pose géo-membranes et géotextiles, pose de disques biologiques, remplissage des filtres)

Plan de financement :

Le montant total des travaux s'élève à 758 076.00 € HT.

Financement:

- Subvention département : 139 271.00 €
- Subvention département complémentaire : 58 971.00 €
- Subvention agence de l'eau Adour Garonne : 36 954.00 € (réseau de transfert)
- Subvention agence Adour Garonne: 371 808.00 € (station)
- Restant à charge de la commune : 151 072.00 €





Pose des disques biologiques

2018 en images





Remise des diplômes du brevet au collège Sancy Artense



Dépositoire cimetière de La Tour d'Auvergne



Inauguration mini chalet à la Stèle Point d'accueil et animation ESF



Coupe Samouraï organisée par La Tour Karaté Gym

Projets 2019

✓ Réfection chaussée –Aménagement Place Malègue

Des travaux de réparation de voirie auront lieu dans l'année 2019 pour un montant d'environ 30 000.00 € HT

Ces travaux comprennent des travaux connexes à la charge de la commune suite aux travaux de réfection de chaussée dans la traverse du bourg aux abords de la RD 645 par les services du département ainsi que la réfection de la place Malègue.

✓ Restauration Eglise de La Tour

La commune souhaite procéder à des réparations de bâtiments communaux pour un montant de 40 000 € HT. Ces travaux de réhabilitation de l'église de La Tour d'Auvergne comprennent :

- la mise en conformité de l'installation électrique
- la reprise de l'enduit sur mur intérieur coté porche d'entrée ainsi que la peinture dans le chœur.
- le remplacement des gouttières sur l'ensemble du bâtiment sauf le clocher et pose d'un couvertine zinc sur soubassement béton,
- reprise des soubassements béton coté route départementale compris piquage de l'ancien enduit, et couche de finition.

✓ Esplanade Marthe Guillaume

La commune envisage d'engager, en 2019 sur son territoire, l'aménagement de l'accès au collège Sancy Artense, baptisé « Esplanade Marthe GUILLAUME, juste parmi les justes » en hommage à Marthe GUILLAUME (1910-1989) pour son engagement au cours de la période de la seconde guerre mondiale qui a été élevée au rang de Juste parmi les Nations en 1996.

Cette opération est nécessaire afin d'assurer le stationnement des bus et le cheminement des élèves en toute sécurité. Ceux-ci, prévus il y a plusieurs années, avaient été différés dans l'attente de l'enfouissement de l'ensemble des réseaux dans le quartier du collège, ce qui est actuellement chose faite.

Le montant des travaux est estimé à la somme de 25 000.00 HT.

La commune a sollicité le département au titre des amendes de police pour un montant de 7 500.00 €





Projets 2019

✓ Travaux de réhabilitation (rénovation et extension) salle des fêtes

La commune de La Tour d'Auvergne envisage de procéder à l'extension et à la rénovation de la salle des fêtes. La conception et le suivi des travaux seront assurés par Mme Pascale COHADE architecte à Pontgibaud en collaboration avec Mme Nathalie LANG architecte d'intérieur à La Tour d'Auvergne.

Pour la partie rénovation, la commune souhaite :

- rajeunir la Salle des Fêtes
- changer le mode de chauffage
- changer les huisseries

Pour la partie extension, la commune souhaite créer un bar, accueil vestiaire, une cuisine et des sanitaires.

Une 1ère tranche de travaux sera réalisée en 2019 sur la base de 176 200.00 € HT.

Financement:

- Subvention Etat (DETR) allouée en 2017 : 52 500.00 €
- Subvention région allouée en 2017 : 20 000.00 €
- Subvention département (FIC 2019) : 37 000.00 € en cours d'instruction

Des fonds européens seront sollicités si ces travaux sont éligibles.



✓ Travaux Eglise Sainte-Anne



La commune envisage à court terme de réaliser un programme de travaux relativement conséquent concernant la sauvegarde de l'église Sainte-Anne à Saint-Pardoux classée au titre des Monuments Historiques.

Ces travaux projetés concernent pour les tranches 1 et 2 décrites dans l'étude de M. Christian LAPORTE, architecte, des travaux de maçonnerie, pierre de taille, échafaudages, charpente, plancher, beffroi, couverture en lauze de schiste, couverture métallique, retables polychromes, travaux menuiserie et de ferronnerie, paratonnerre.

Le montant de ces travaux, programmés en 2019-2020, a été évalué à la somme de 429 815 € HT.

La demande de financements auprès des différents organismes est en cours.





Centenaire de l'Armistice de la guerre 1914-1918



✓ Monument aux morts LA TOUR D'AUVERGNE







✓ Monument aux morts SAINT-PARDOUX





C'est autour des deux monuments aux morts de la commune, fraîchement restaurés depuis quelques semaines et richement fleuris, que la population de La Tour s'est réunie pour se souvenir du sacrifice de nos soldats pour la liberté de notre pays.

Les cérémonies, débutées samedi soir, à la lueur de lumignons, se sont essentiellement déroulées dimanche matin en présence du corps de sapeurs-pompiers, des représentants de la gendarmerie, des membres de la FNACA, de jeunes écoliers, mais aussi la présence de la chorale « La Gentiane » dont la participation a donné une note solennelle à la manifestation et de l'ensemble des drapeaux de la commune. La partie musicale était assurée par Jean- Pierre MARION à la trompette.

L'enrichissement de cette cérémonie a été assurée par Dylan, Colin et Gabrielle qui ont lu des poèmes tandis que d'autres enfants participaient au dépôt de bouquets de fleurs tricolores sur les monuments.

Chaque cérémonie s'est terminée par le chant de La Marseillaise entonnée par la chorale accompagnée par la population.

Tout comme dans l'ensemble des communes de France, les cloches de notre village ont carillonné 11 minutes à 11 heures comme en écho au 11 novembre 1918.

Pour clôturer ces cérémonies, la population a été invitée à la salle de réunion de la mairie pour partager le verre de l'amitié et au cours de ce moment quelques personnes ont repris en chœur le célèbre chant « La Madelon ».

La commune labelisée

✓ Label employeurs partenaire sapeurs-pompiers



Le 5 octobre 2018, Mme le Maire s'est rendue à Châtel-Guyon pour la remise du label cuivre décerné à notre commune pour une durée de trois ans de convention.

Ce label récompense et valorise les employeurs qui ont manifesté, à travers la mise à disposition des sapeurs-pompiers volontaires au sein de leur organisation, une volonté citoyenne et un esprit civique particulièrement remarquables.

Dans notre commune, il s'agit de Serge MAMPON et Marine CHASSELON.



✓ Label Terre Saine



Depuis 2013, la commune n'utilise plus de produits phytosanitaires et s'est vu remettre le label Terre Saine – communes sans pesticides

Ce label vise à valoriser l'action des collectivités territoriales qui n'utilisent plus de produits phytosanitaires et les démarches collectives de réduction d'usage (chartes, etc...).

Le Label tend également à encourager et accompagner les collectivités à atteindre et dépasser les objectifs de la loi « Labbé » (loi n°2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national), vers le zéro pesticide sur l'ensemble des espaces en ville.

« Terre Saine, communes sans pesticides » sensibilise les jardiniers amateurs et promeut le jardinage sans recours aux produits chimiques.

Au 1er janvier 2019, la loi Labbé est entrée en vigueur pour les particuliers sur l'ensemble du territoire. Elle prévoit une interdiction d'achat, d'usage et de détention de tous les produits phytosanitaires de synthèse pour les jardins, potagers, balcons, terrasses et plantes d'intérieur.



La commune labelisée

✓ Encore une fois labellisée Pavillon Bleu



Le Maire de La Tour en présence des représentants de Accessrec (partenaire de pavillon bleu)

Marie-Madeleine FEREYROLLES s'est rendue à Montréjeau en Haute Garonne au mois de mai pour la cérémonie nationale d'annonce du Palmarès Pavillon Bleu pour la remise du label pour le plan d'eau de la commune.

L'obtention du Pavillon Bleu est conditionnée à une excellente qualité des eaux de baignade mais aussi à l'ensemble des mesures mises en place en direction du développement durable.

Pour permettre l'obtention de ce label nous devons constituer un dossier en ligne à travers plusieurs rubriques :

- l'environnement général
- la gestion de l'eau
- la gestion des déchets
- l'éducation à l'environnement

Cette année, la commune a souhaité mettre en place autour du plan d'eau des panneaux d'information sur la faune et la flore pour la sensibilisation à l'environnement ainsi qu'une exposition intitulée voyage dans le Parc des Volcans installée à la chapelle de Bughes.









Le monde agricole

Cette année encore, le monde agricole est confronté à de nombreuses difficultés entre la sécheresse et la présence de campagnols terrestres sur le territoire.





√ A propos du campagnol terrestre

Depuis les années 1970, les pullulations de campagnols terrestres encore appelés rats taupiers, se sont accrues et entraînent des dégâts très importants sur les prairies.

La perte de fourrages en quantité et en qualité, avec des répercussions sur la qualité des produits, provoque de grandes difficultés pour l'alimentation des troupeaux et occasionne des surcoûts que les exploitations ne sont pas en mesure de prendre en charge.

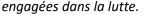
Dans ce contexte, la lutte contre ce ravageur s'avère nécessaire pour limiter les pullulations de façon durable, le prochain pic de pullulation étant prévu pour la prochaine campagne 2019.

Une réunion d'information « bout de champ » à l'initiative de la DTT du Puy de Dôme a eu lieu le 19 octobre 2018 à la ferme du GAEC des Ribeyres Basses (Famille MAMPON) concernant la lutte contre le campagnol terrestre en présence de partenaires tels que FDGDON, DRAAF, Vétagrop sup.

Au cours de cette journée, la DRAAF, Vétagrop sup conjointement avec la FDGDON est revenue auprès des agriculteurs sur les méthodes de lutte à combiner pour venir à bout du rongeur de prairie. Un prochain pic de pullulation est désormais à craindre pour 2019 et tous les signes portent à croire qu'il aura bien lieu suite à une forte présence de taupes au printemps. Il est donc vivement recommandé aux agriculteurs de traiter au plus vite car, dès 30% de pullulation dans une parcelle, il est trop tard. Le manque de temps et de coordination des agriculteurs dans la lutte contre le campagnol est le principal problème.

Le temps du matin s'est déroulé en présence de Monsieur **le Sous-Préfet Tristan RIQUELME**. Après un moment de convivialité autour d'un repas pris en commun offert par la commune, les agriculteurs ont participé à des ateliers sur le terrain. Pour finir ils se sont concertés entre eux pour mettre en place des chantiers collectifs de lutte dès cet automne.

La mise en place de lutte collective a permis de faire naître le FMSE (Fonds national agricole de mutualisation du risque sanitaire et environnemental). Ce fonds de soutien a déjà reversé plus de 172 000.00 € à 109 exploitations





Le monde agricole

Malgré toutes les difficultés rencontrées de nombreux agriculteurs ont répondu favorablement à l'invitation pour la traditionnelle foire d'automne qui a eu lieu le 6 octobre 2018





C'est au lendemain du Sommet de l'Elevage de Clermont-Ferrand, que les agriculteurs et éleveurs du secteur sont venus nombreux à la traditionnelle foire d'automne.

Au petit matin, les animaux ont été installés sur le foirail afin d'être soumis à l'appréciation du jury pendant que les visiteurs admiraient toutes ces catégories d'animaux (bovins, équidés, ovins, caprins, lapins, poules ...).

C'est aux alentours de midi que Marie-Madeleine FEREYROLLES a proclamé les résultats. Tous les participants sont repartis avec un lot et un bon repas offert par la municipalité.

√ Reconnaissance calamités agricoles

Suite à la sécheresse de cet été, le conseil municipal a décidé de prendre une délibération demandant aux services de l'état de reconnaître la commune sinistrée afin d'allouer aux agriculteurs des aides à l'achat de fourrage, les réserves de l'hiver étant à ce jour en partie consommées.

La commune a été reconnue à un taux de pertes de récolte de 36%.

A ce jour et jusqu'au 7 février, les agriculteurs qui exploitent des surfaces en prairies peuvent télédéclarer leur demande d'indemnisation sur le site TéléCALAM.

La DDT se tient également à votre disposition pour tous renseignements au 04.73.42.15.95



Milieu scolaire

✓ Opération nettoyons la nature

C'est équipés de gants, chasubles et sacs collecteurs que les élèves ont participé à la journée « nettoyons la nature ». Si les maternelles se sont rendus aux abords du plan d'eau, les plus grands sont allés sur le sentier botanique. Cette action s'inscrit pleinement dans le cadre de la labellisation E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable) obtenue par l'école au printemps 2018 mais aussi dans le cadre des actions de sensibilisation à l'environnement obligatoire dans le dossier annuel Pavillon Bleu.



✓ Remise diplôme Ligue contre le cancer



L'école primaire a reçu de la Ligue contre le cancer (comité Artense Sancy) un diplôme la récompensant du 2ème prix avec la réalisation d'un panier de fruits et légumes en papier mâché.



√ Label E3D



L'école primaire et le collège ont reçu le Label E3D (Etablissement en démarche Globale de développement durable) niveau approfondissement récompensant les établissements scolaires engagés dans une démarche « éducation au développement durable ».

Ce dernier se définit comme « un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures.

Pour cela, les enseignants, les élèves ainsi que le personnel communal se sont lancés dans le tri des déchets (papier, carton, plastique) et bénéficient désormais de bacs de tri installés par le SMCTOM.

Enfin toutes ces actions solidaires permettent une prise de conscience sur le fait qu'il faut préserver les ressources qui ne sont pas toutes renouvelables et réaliser des économies.

Milieu scolaire

✓ Le 5ème anniversaire de la convention JSP célébré au collège en présence de nombreuses personnalités.

Le 5ème anniversaire de la convention Jeunes Sapeurs-Pompiers a été célébré au collège Sancy Artense, en présence de M. le Sous-Préfet d'Issoire M. Tristan RIQUELME, les conseillers départementaux Mme Elisabeth CROZET et M. Lionel GAY, ainsi que le président de la communauté de communes, Alain MERCIER, Madame le Maire de la Tour d'Auvergne, Marie-Madeleine FEREYROLLES et M. Eric MATHIEU, maire de Bagnols.

Les élèves jeunes sapeurs-pompiers ont réalisé un exercice dans la cour du collège sous la direction de l'adjudant-chef Christian MONTEIX et l'encadrement habituel de la section assuré par le capitaine Jean Paul CHARBONNEL, les lieutenants Christian ANDRAUD et Michel CHANDEZE et sous les yeux des autorités administratives et politiques.

Le colonel HC Jean-Yves RIVIERE, chef du SDIS, les commandants Christophe CESCUT, chef du groupement territorial sud et Nathalie LEDEY, chef de groupement développement, expertise et valorisation du volontariat, les capitaines Jean François BARILI, président de l'UDSP et Jean Jacques GUITTARD, chef de la compagnie de LA BOURBOULE ont apprécié, à l'aune de l'exercice proposé, le travail de ces adolescents qui s'engagent pour porter secours, en équipe et en suivant des consignes précises.

Le président de l'Association départementale des jeunes sapeurs-pompiers, le lieutenant Martial OLLIER a remis, après les discours officiels, un magnifique casque aux recrues, en les félicitant pour le sérieux et leur excellent comportement.



✓ Temps d'activités périscolaires



A compter de la rentrée de septembre 2018, la communauté de communes Dômes Sancy Artense ne prendra plus en charge l'organisation des TAP dans les écoles des communes adhérentes, le conseil municipal a souhaité maintenir ces TAP et les prendre en charge financièrement. L'objectif étant d'offrir un service équitable à tous les enfants de la commune et de faciliter l'organisation des activités.

L'école fonctionne désormais sur 4 jours et demi/semaine, deux séances de TAP deux aprèsmidi par semaine (soit le mardi et le jeudi). Le mardi étant consacré aux activités manuelles et le jeudi aux activités sportives.

Pendant la période de septembre à octobre, Djamila MESSERLIN est intervenue auprès des enfants pour des activités perles et mosaïque.

Pendant la période du 8 novembre au 20 décembre, l'association l'Etoile des Montagnes a proposé des initiations au roller biathlon.



Nouveaux actifs

✓ Enseigne BH Alimentation



C'est en tout début d'année 2018 qu'Aurore et Tony sont devenus propriétaires du magasin d'alimentation de notre village sous l'enseigne BH ALIMENTATION

Malgré quelques difficultés rencontrées pour cette transaction, ils ne sont pas découragés et leur entêtement leur a permis de réaliser leur rêve.

Nous leur souhaitons une belle réussite et beaucoup de courage dans leur activité.



✓ Atelier mosaïque – La Bergère



Madame Djamila MESSERLIN, propriétaire de l'auberge chez la Bergère, avait quitté la commune pour des raisons professionnelles et a souhaité revenir quelques années plus tard dans la région.

Elle a décidé d'ouvrir un atelier mosaïque où elle propose des décorations mosaïque sur bois, ardoise, poterie. Possibilité de décor sur commande. Fabrication de bijou de perles et de micro mosaïque.

L'atelier de Djamila se situe quartier des Epinettes et est ouvert tous les jours (sauf le lundi) de 10h à 18h00.

Pour plus de renseignements : Tél : 04.73.21.10.56 / 06.46.91.50.67 / djamikheddali@gmail.com



🗸 Camping la Chauderie



M. et Mme RAGU ont fait l'acquisition du camping de La Vallée au 1er mai 2018. Ils souhaitent poursuivre et développer l'activité du camping.

M. RAGU a intégré le conseil d'administration de l'EPIC Auvergne Volcansancy. Ils arrivent de l'Eure et Loire et sont résidents de notre commune à l'année avec leur fils. L'ouverture du camping est prévue du 6 avril 2019 à fin octobre. Ils souhaitent développer de nouveaux partenariats avec divers organismes.

La Vie de la commune

✓ Assemblée générale France Camping-Car

L'association France Camping-Car avait choisi la commune de La Tour d'Auvergne et plus particulièrement le site du plan d'eau pour organiser l'assemblée Générale France campingcar. Aussi ce sont 60 camping-caristes qui ont passé 4 jours dans le village où ils ont apprécié l'accueil qui leur est réservé régulièrement. Chacun s'est vu remettre une pochette d'accueil « AOP St Nectaire » offerte par l'office de tourisme Auvergne Volcansancy.



✓ Projection « coup de cœur » du court métrage



En cette année 2018, le court métrage a fêté ses 40 ans de festival et a proposé une sélection de grande qualité pour la projection « coup de cœur ». Au cours de cette projection, tendresse, mélancolie mais aussi rires et danses se sont succédés emportant les spectateurs dans leur histoire.

Les recettes de la soirée (entrée et buvette) étaient au profit de l'Association des Parents d'Elèves.

✓ Journée partir en livre



La 3ème édition d'été de « Partir en Livre » organisée par la médiathèque et la bibliothèque municipale a connu un grand succès avec la participation de nombreux enfants, essentiellement des enfants en vacances. Ce moment a eu lieu sur la plage du plan d'eau de La Tour à l'ombre des tilleuls. Certains enfants ont découvert de nouveaux jeux, d'autres ont privilégié la lecture, et ce temps s'est terminé par une lecture de contes par les bénévoles de la bibliothèque puis par une animation théâtre chinois (kamishibaï).

Le goûter était offert par la municipalité.

La Vie de la commune

✓ Accueil chaleureux et informations touristiques



Les pots d'accueil du lundi, à partir de 11h30, mis en place par l'office de Tourisme Auvergne Volcansancy durant tout l'été a connu une bonne fréquentation. Au cours de ces moments d'échange, les hôtesses d'accueil déroulaient le programme des activités hebdomadaires régulières et évènementielles tout en proposant une dégustation de produits locaux offerts par les commerçants

✓ Repas des aînés

Dimanche 16 décembre, ce sont 42 convives qui se sont retrouvés afin de partager un repas de Noël et surtout un bon moment de convivialité au restaurant les 2 Lanternes.

La partie animation était assurée par Roger au violon et Gérard à l'accordéon et quelques convives se sont mis en jambes pour quelques pas de bourrée. Chacun est reparti très ravi de sa journée.



√ Chasse aux œufs



De nombreux jeunes enfants ont participé à la fameuse chasse aux œufs organisée par l'association La Tour Animation qui pour l'occasion avait dissimulé beaucoup d'œufs dans les coins et recoins des rues et places du village.

Chacun a pu revenir au point de départ avec son sac bien rempli d'œufs à partager et à déguster. Pour clore la matinée sur une bonne note, chaque participant a reçu un lot de chocolats offerts par les organisateurs.

√ Fleurissement de la commune



C'est avec beaucoup de goût et d'application que les agents communaux embellissent notre commune.



La Vie de la commune

✓ Séjour des scouts d'Europe



Le village de Saint-Pardoux a connu une effervescence le dernier week-end de juillet en l'honneur de la Sainte-Anne qui cette année était placée sous le signe de la jeunesse. En effet, la messe du dimanche matin était animée par 160 scouts d'Europe du réseau « Araignée » en séjour sur la commune depuis trois semaines.



✓ La chorale la Gentiane a fêté ses 35 ans

A l'occasion de son 35ème anniversaire la chorale La Gentiane présidée par Micheline MENU a organisé un concert le samedi 9 juin en l'église de La Tour d'Auvergne. C'est au cours de cette soirée que les auditeurs assidus de la chorale ont enfin pu satisfaire leur curiosité en venant écouter le nouveau répertoire riche et varié au cours du concert de la Gentiane.

Pour l'occasion, les choristes avaient invité un groupe du Mont-Dore, « les 3 Petites Notes » qui en ouverture, a proposé un répertoire de chansons françaises, puis la chorale a pris le relais avec un récital alliant fantaisie, originalité et curiosité tout en emmenant le public au travers de différents pays.



✓ La rue du lotissement le Grand Mégnaud baptisée

La voie communale qui dessert le lotissement « Le Grand Mégnaud » a été dénommée « Rue Simone Veil »

Une plaque de rue a été installée à l'entrée du lotissement et chaque propriétaire a reçu sa plaque numérotée.



La vie de la commune

✓ Du côté du secrétariat

Le secrétariat de mairie s'est doté cette année d'un nouvel ordinateur pour un montant de 1 045.00 € ainsi que de 3 postes téléphoniques.

La mairie a souhaité faire l'achat d'un vidéoprojecteur ainsi qu'un ordinateur portable pour projeter des diaporamas lors de réunion pour un montant de 1 018.68 €





✓ Du côté des services techniques

La commune envisage en 2019 d'équiper les tracteurs dédiés au déneigement avec l'acquisition de nouvelles chaînes. Cette acquisition estimée à 9 840 € sera subventionnée par le conseil départemental à hauteur de 4 000.00 € restant à la charge de la commune la somme de 5 840.00 €.

La commune a choisi de faire appel au Centre de Gestion pour la mise à disposition d'un agent (Michel) chargé de la fonction d'inspection (AFCI) dont la mission est de contrôler les conditions d'application des règles d'hygiène et de sécurité et de proposer toutes les mesures de nature à améliorer l'hygiène et la sécurité du travail et la prévention des risques professionnels.

En novembre 2018, les agents communaux ont reçu des équipements de protection individuelle (chaussures de sécurité, vêtements de pluie, gants anti coupure, parka...)

Un technicien de la société SOCOTEC procédera à la vérification périodique des installations électriques des bâtiments (mairie, école, atelier municipaux) où interviennent les agents communaux dans le cadre de leurs fonctions.

✓ Cérémonie des vœux 2019



La municipalité avait convié la population samedi 12 janvier 2019 pour la traditionnelle cérémonie des vœux en présence de Jean-Marc BOYER sénateur, Lisa CROZET conseillère départementale, François MARION président du PNRVA. Cette manifestation a été l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants de notre village.

✓ Du nouveau chez les commerçants



Les commerçants et artisans de La Tour d'Auvergne ont décidé de se regrouper en association et au cours de l'assemblée générale, le bureau a été constitué de la façon suivante :

- Présidente : Aurore HARDY (BH ALIMENTATION)
- Vice-président : Frédéric CHABORY (boucherie)
- Secrétaire : Morgane COURTET (Les 2 Lanternes)
- Secrétaire adjointe : Cédric HERVÉ (Aux fromages d'Auvergne)
- Trésorier : Fabrice LEGRAND (Pharmacie)
- Vice-trésorier : Marc VAN LEEUWEN (Sancy Glaces)

En 2018, l'association a organisé sa 1^{ère} manifestation en organisant un vide grenier fin juin 2018. Cette opération sera renouvelée en 2019 et l'association réfléchi à des moments forts pour cette année.



√ Sancy Artense Badminton

Le club SANCY ARTENSE BADMINTON (SAB) s'est réuni le 19 juillet 2018 pour sa première assemblée générale constituante : création d'une nouvelle association entièrement consacrée à la



pratique du BADMINTON, élection du bureau :

Présidente : DUFOSSE Cindy Trésorière : VALETTE Nesrine

Secrétaire : BESSET Cécile

Plusieurs de nos joueurs, parmi 34 licenciés, représentent régulièrement le club dans les diverses compétitions du département et de la région.

Le club organisera pour la 4ème année consécutive un tournoi jeunes (TDJ) les 11 et 12 mai 2019. Cette manifestation regroupe des jeunes joueurs licenciés. Elle est ouverte à tous les clubs du Puy de Dôme et des départements voisins. La dernière édition, en mai 2018, a réuni près de 100 participants.

L'association réfléchit aussi à l'organisation d'un tournoi adulte qui pourrait avoir lieu courant 2019.

Les entraînements ont lieu toute l'année pour les adultes le lundi et le jeudi de 19h30 à 21h30, et pour les jeunes le mercredi de 17h30 à 18h45, durant l'année scolaire et en dehors des vacances.



✓ Sancy Artense Tir à l'Arc

Samedi 30 juin, le club de Sancy Artense Tir à l'Arc (SATA) a fêté la fin de saison 2017/2018.

Après 12 années de fonctionnement, et un effectif comptant 15 jeunes et 22 adultes, SATA peut se targuer d'être une association dynamique et en plein essor.

Cette saison fut une des plus riches en événements : critérium départemental en octobre 2017 avec plus 100 participants, 1ère édition de l'Arc'athlon (tir à l'arc / parcours en raquettes) en février 2018 à la Stèle, très bons résultats dans toutes les compétitions départementales, participation au National et partenariats divers...

Pour clôturer cette année, les jeunes ont passé, avec succès, leurs « badges de progression », correspondant à différents niveaux du tir à l'arc à 7, 10 et 15 mètres. Ces jeunes souhaitent continuer l'année prochaine et encore progresser, entraînés par Serge Mege, initiateur tir à l'arc et archer du club (notre photo).

Information: pour pratiquer le tir à l'arc, contacter Christian Monteix au 06 83 38 99 36. Les entraînements ont lieu le mercredi de 19h30 à 21h et le dimanche de 10h à 12h (séance jeune de 10h à 11h) au boulodrome du complexe sportif intercommunal Paul Gayt à La Tour d'Auvergne.

1er Arc'Athlon : une grande réussite

C'est sous des conditions météorologiques déplorables que s'est déroulé le 1er Arc'Athlon organisé par Sancy Artense Tir à l'Arc sur le site de La Stèle, boucle en raquettes et tir à l'arc.

59 archers inscrits et un bon enneigement ont satisfait les organisateurs avec à leur tête Christian MONTEIX et son équipe ainsi que l'UFOLEP, le ski club étoile des montagnes.

Comme d'habitude les agents de la communauté du Massif du Sancy avaient préparé les pistes à la perfection.

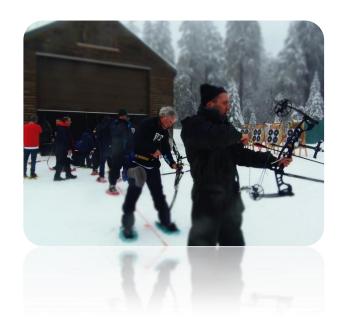
Cette manifestation avait mobilisé aussi les agents de la commune mis à disposition par la Mairie.

Pour l'occasion un artisan menuisier (J-P ANDRAUD) de La Tour avait réalisé un trophée qui pour la première année a été remporté par l'équipe de Billom qui devra le remettre en jeu en 2019.

Après la publication des résultats l'ensemble des participants et organisateurs s'est donné rendezvous pour l'édition 2019 qui aura lieu le 10 février sur le site de La Stèle

Cette manifestation a été l'occasion une fois encore de donner un coup de projecteur sur le site de la Stèle qui à l'avenir va s'avérer être le plus beau site emblématique du ski nordique sur le massif.





✓ Les Pastourelles et bergers



Les Pastourelles et les Bergers de La Tour d'Auvergne poursuivent leurs soirées d'initiation aux danses traditionnelles (bourrées, polka, mazurka, scottish, valse...) le 1er jeudi de chaque mois à partir du 4 avril. Salle des Fêtes de La Tour à 20 h 30. Vous y êtes invités gracieusement.

La danse (sous toutes ses formes) est une activité agréable qui permet de booster son corps, mais aussi son cerveau. La neurobiologie actuelle explique comment les mouvements effectués au rythme de la musique stimulent nos connexions cérébrales en même temps qu'elle préserve notre santé. (Lire « Faites danser votre cerveau! » de Lucy Vincent, Ed. Odile Jacob).

✓ Ancien AFN

Suite au décès de M. Jean COUSTEIX président de l'association des anciens d'AFN, les membres ont décidé de renouveler le bureau en élisant M. Serge ERAGNE comme président.

De plus, l'association des anciens d'AFN de La Tour d'Auvergne vous attend en toute amitié les samedis de 14 h à 18 h à la Salle des Fêtes de La Tour de novembre à avril pour divers jeux, tarot, belote, scrabble...



✓ Association des Amis de l'Eglise de Saint-Pardoux

Suite au décès de M. Jean GUILLAUME, président de l'association, celle-ci était depuis quelques années « en sommeil ».

Les membres de l'association ont souhaité relancer celle-ci, renouveler le conseil d'administration et procéder à l'élection d'un bureau.

L'assemblée générale a eu lieu le dimanche 19 août 2018 et le bureau a été constitué comme suit :

- Président : Jean-Louis BAFFELEUF
- Vice-présidente : Martine BRUT
- Secrétaire : Sylvie SANNAZZARO Secrétaire adjoint : François BRUT
- Trésorier : Gérard ROUX Trésorier adjoint : Marc JOUFFRAULT

Monsieur Hervé CRETE a été élu Président d'Honneur de l'Association.

Cette association aura la charge de l'animation de la souscription lancée via la Fondation du Patrimoine afin de récolter des fonds qui seront affectés à la restauration de l'Eglise Sainte-Anne.

✓ L'Etoile des Montagnes

Avec un collectif d'environ 50 licenciés et des étoiles individuelles qui brillent jusqu'aux courses nationales, le club poursuit son travail de promotion du ski nordique.

La valorisation du site de la Stèle avec tous les partenaires nous tient particulièrement à cœur depuis toujours. Pour cela, cette année nous participons à la mise en place d'un espace dédié ESF et l'aménagement du nouveau stand de biathlon permettant, si la neige est présente, de proposer des initiations les samedis après-midi des vacances.

Et afin de toujours proposer du matériel de prêt de qualité, un gros investissement est aussi effectué très régulièrement.

Dans le cadre de la promotion de notre pratique, des animations roller et biathlon ouvertes ont eu lieu durant les vacances de Noël.

Les élèves de l'école primaire de La Tour ont aussi pu apprécier les compétences de nos coachs lors des TAP de Novembre et Décembre.

En dehors de « nos frontières », les licenciés savent aussi partager leur temps et leur énergie en offrant des démonstrations ski roue/biathlon, comme par exemple lors de la fête du saint nectaire à Bagnols l'été dernier, ou le 15 Décembre à la Coop de Mai à Clermont-Ferrand pour le festival « Film ton Sancy ».

La vie du club est donc très dense et s'enrichit sans cesse. L'an passé, une Section Loisir a ouvert ses portes; et cette saison, ce sont les plus petits (dès 6 ans) qui découvrent notre discipline de manière ludique tous les 15 jours avec la Section minipouce.

Les compétiteurs, quant à eux, enchainent les stages d'été, les entrainements d'automne, et le plaisir de la neige pour briller lors des nombreuses compétitions locales, régionales ou nationales.



✓ Sainte-Barbe



Les sapeurs-pompiers du centre de secours de LA TOUR D'AUVERGNE se sont réunis pour fêter leur patronne Sainte-Barbe.

La soirée du 1^{er} décembre a débuté avec un recueillement aux monuments aux morts pour se souvenir de ceux qui ont perdu la vie au cours d'interventions, puis tout le monde s'est rendu à la caserne pour la remise des diplômes, distinctions, médailles et saluer un départ en retraite. En présence du commandant CESCUT du SDIS, du capitaine GUITTARD, le chef de corps la capitaine Jean-Paul CHARBONNEL a fait le bilan de l'année qui s'achève sur un constat d'une faible diminution du nombre d'interventions et a souligné comme l'année précédente, la difficulté de pouvoir réunir un nombre de sapeurs nécessaire pour faire un départ. Aussi dès 2019, les départs complétés vont être testés avec le centre de secours de Tauves.

Une fois encore, le chef de centre a rappelé l'intérêt de la section JSP, fruit d'une étroite collaboration avec le collège Sancy Artense et qui souvent est à l'origine de vocation.

De nombreux sapeurs-pompiers se sont vu remettre des diplômes et grades :

REMISE DE GRADES :

- <u>Première classe</u>: Vincent CARPENTIER et Clément LEMEL
- <u>Caporal</u>: Jules PHALIP et Philippe MAMPON
- Caporal-Chef: Odile PAGENEL

ATTESTATION:

- <u>Module équipier sapeur-pompier volontaires</u> : Romain FEREYROLLES
- Module équipier : Clément LEMEL, Vincent CARPENTIER
- <u>Module secours routier</u>: Clément LEMEL, Robin LEPENGLAU
- opérateur des activités sportives : Jules PHALIP

<u>BREVET JSP</u>: Maëlle GOIGOUX, Vincent CARPENTIER, Junior VLEAMINCK

MEDAILLES:

- <u>10 ans de service</u> : Maxime MEGE, David BOYER

<u>30 ans de service</u> : Serge MAMPON

DEPART A LA RETRAITE : Lieutenant Jean-Pierre ANDRAUD

√ Brigade Gendarmerie



La brigade de La Tour d'Auvergne est composée de 6 militaires : 4 sous-officiers (2 Gendarmes, 1 Maréchal Des logis-Chef et 1 Adjudant) et de 2 Gendarmes Adjoints Volontaires (GAV).

L'emploi de cette unité est intégré dans le fonctionnement de la communauté de Brigades (COB) de La Bourboule, ainsi composée des brigades de La Bourboule (brigade "mère") et des brigades de Tauves et la Tour d'Auvergne (brigades "filles")

Les horaires d'ouvertures au public se font le lundi matin, de 8h00 à 12h00. Toutefois, un service de planton est assuré en permanence, 24h/24h et 7 jours/7 à la brigade de La Bourboule, le cas échéant. Il est également possible de joindre l'unité préalablement au 04-73-21-52-02, pour une prise de rendez-vous. Concernant l'année 2018, l'Adjudant BERGER a pris ses fonctions de commandant d'unité au 1er septembre, secondé le MdL-Chef JOUSSEIN. par Le Gendarme LUCAS Philippe a été muté en mai 2018 depuis la BT Rochefort-Montagne en remplacement du gendarme **BRUYERES** parti courant avril 2018. Depuis l'été 2018, la COB La Bourboule a été rattachée à la Compagnie d'Issoire, suite à la dissolution de la Compagnie La Bourboule. Ce changement administratif, totalement transparent et sans impact pour la population locale, a mis sous le contrôle de la Compagnie d'Issoire toutes les unités initialement gérées par la compagnie La Bourboule.

✓ Bibliothèque municipale

Comme les années précédentes, les bénévoles de la Bibliothèque municipale se sont relayés pour vous accueillir et répondre du mieux possible à vos attentes 3 fois par semaine (mardi et jeudi 16h30 à 17h30, samedi matin 10h à 12h).

Les achats réguliers, les échanges avec la médiathèque Dômes Sancy Artense et la médiathèque départementale permettent de renouveler régulièrement le stock de livres. Parmi ceux-ci un certain nombre de documents « large vision » permettent un accès facilité à la lecture pour les personnes à la vue défaillante. Depuis cette année nous disposons en plus de livres CD à écouter.

Il est utile également de rappeler que la totalité du catalogue départemental et local est consultable en ligne. Il permet donc de réserver parmi un très large choix de documents (romans, policiers, essais, biographies, vulgarisation scientifique, arts...), DVD et CD pour les petits et les grands, et tout cela gratuitement.

Les bénévoles sont à votre disposition pour vous présenter et vous initier à ce service. N'hésitez pas à faire appel à eux.

Les nouveaux lecteurs sont les bienvenus, ainsi que tous ceux qui voudront bien donner un peu de leur temps pour faire vivre cette activité culturelle au sein de la commune.

✓ EHPAD le Grand Mégnaud

L'EHPAD de la Tour d'Auvergne accueille 48 résidents au sein de l'établissement.

L'année 2018 a été riche en évènements : gala de patinage à CLERMONT-FERRAND, participation aux olympiades, au bal de l'AVIHE, à la semaine bleue, visite de la chorale de la Tour et des chiens visiteurs.

Chaque jour des animations variées sont proposées telles que les anniversaires, les repas thérapeutiques, sans oublier l'intervention des bénévoles (Croix rouge, musiciens, chorale, ludothèque) que nous remercions chaleureusement.

La directrice, l'ensemble du personnel et les résidents souhaitent à tous une bonne année 2019.





✓ Communauté de communes Dômes Sancy Artense



Informations sur les services à la population

Petite Enfance

- "A Petits Pas Dômes", multi-accueil de 12 places à Nébouzat
 Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
 Tél: 04 73 62 32 37 Mail: creche.nebouzat@domes-sancyartense.fr
- "Les Petits Princes", micro-crèche de 8 places à Tauves
 Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h30
 Tél: 04 73 21 10 67 Mail: creche.tauves@domes-sancyartense.fr
- "Gare aux P'tits Loups", micro-crèche de 10 places à La Gare de Laqueuille (St-Julien-Puy-Lavèze)

Ouverte du lundi au vendredi de 5h45 à 18h30 Tél : 04 73 22 04 85 – Mail : creche.garedelaqueuille@domes-sancyartense.fr

 Le Relais Assistantes Maternelles, au service des assistants maternels, des jeunes enfants et leurs familles, propose des ateliers d'éveil, tous les matins en période scolaire, des permanences d'information, tous les après-midis sur rendez-vous, des réunions thématiques professionnelles ou éducatives et des temps festifs ou culturels. Contact : ram@domes-sancyartense.fr

Jeunesse / sports / associations

- L'accueil de loisirs "Les Dômes Pouces", pour les enfants de 3 à 12 ans.
 Ouverture pendant les vacances scolaires (hors Noël), du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15
- Organisé sur différents sites, il inclut le service de restauration et de ramassage des enfants et offre des programmes d'activités variés et adaptés aux enfants

L'accueil de loisirs, c'est aussi : des stages et activités thématiques pour les 3–17 ans, et des séjours avec nuitées pour les 8–15 ans

- Le sport dans les écoles, dispensé par l'éducateur sportif de la Communauté de Communes pour toutes les classes des écoles primaires et complété par des journées sportives inter-écoles. Des sorties à la neige sont aussi organisées chaque hiver.
- Quatre salles de sports intercommunales pour les associations et les scolaires, à La Tour d'Auvergne, Rochefort-Montagne, Gelles et Nébouzat.
- Un dispositif de subventions aux associations en soutien aux manifestations d'envergure et aux actions envers les jeunes et du matériel loué à l'année pour les manifestations locales (podium, tentes, grilles, barrières, éclairage).
 - Demandez le guide des activités rassemblant prés de 300 associations.

Mais aussi

Dans le domaine de l'environnement, la Communauté de Communes finance des travaux pour la préservation des cours d'eau et milieux aquatiques, et gère le service public d'assainissement non collectif.

Dans le domaine de l'habitat, elle est propriétaire d'une dizaine de logements sociaux et gère une bourse au logement (vente ou location de maisons, appartements ou terrains à bâtir).

Dans le domaine touristique, des équipements et sites emblématiques ont été aménagés ou sont en cours d'aménagement par la Communauté de Communes : centre montagnard Cap Guéry, site nordique de La Stèle à La Tour d'Auvergne, « De Bleu et de Sang » parcours muséographique à Laqueuille, rampe de mise à l'eau des bateaux sur les rives de la Dordogne à Larodde, etc.

Dans le domaine économique, l'action de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense est importante. Elle propose des zones d'activités ou dans des bâtiments pour l'accueil d'entreprises. Elle accompagne tout porteur de projet souhaitant développer ou créer son activité. Elle apporte aussi son soutien à l'agriculture et à la forêt, au travers de différents projets.

Les services à la personne

- L'aide à domicile, service réservé aux personnes de plus de 60 ans, handicapées ou sortant d'hospitalisation, habitant sur les 26 communes, proposant des prestations telles que : entretien du logement et du linge, préparation et aide à la prise des repas, accompagnement aux courses, à la promenade et aide dans les activités de la vie sociale. Tarifs selon la prise en charge et aides financières possibles en fonction des situations.
- Le portage de repas à domicile pour tous les jours dont week-ends et fériés: Des repas livrés froids à réchauffer, avec prise en compte des régimes particuliers (diabétique et sans sel).
- Le Bus des Montagnes, un service de transport à la demande, pour se rendre aux manifestations organisées dans le département (Sommet de l'élevage, Bus de Noël, etc.) et pour des destinations régulières permettant de faire des courses ou toutes autres démarches :
 - Les deuxièmes jeudis après-midis du mois vers Clermont-Ferrand
 - Tous les jeudis matins vers le marché de Tauves.

L'offre culturelle

- La saison culturelle "Artenscène", des spectacles pour les enfants des écoles primaires, collèges et lycée, des spectacles jeune public et tout public, dans la salle La Bascule à Tauves et dans les autres communes du territoire.
 - ✓ Demandez la plaquette de la nouvelle programmation 2018/2019.
- La salle de spectacles "La Bascule" à Tauves, un espace qui offre des conditions optimales pour accueillir les spectacles de la saison intercommunale et des compagnies artistiques dans le cadre de résidences. Elle peut être louée aux associations locales pour leurs manifestations, aux entreprises pour des séminaires, à des particuliers pour des évènements privés. Contact : bascule@domes-sancyartense.fr
- La résidence d'artistes "Maison Garenne" à Saint-Sauves, un site dédié aux arts visuels
 - Des artistes accueillis en résidence longue pendant 3 mois : création d'œuvres, animations partagées avec le public ou les scolaires, exposition finale ouverte à tous.
- Un partenariat avec la commune de saint-Sauves pour accueillir un artiste en résidence courte pendant un mois.
- Des expositions temporaires au fil de l'année ouvertes à tous et proposées aux scolaires.
- Les médiathèques intercommunales à Tauves et à Rochefort-Montagne
 En réseau avec les autres bibliothèques municipales

Des prêts de livres et autres fonds documentaires (musique, vidéos, ...) Des animations tout public et envers les scolaires

A Tauves, Tél : 04 73 21 18 73 – Mail : mediatheque@domes-sancyartense.fr

A Rochefort-Montagne, Tél : 04 7365 39 06 – Mail : mediatheque.rochefort@domes-sancyartense.fr

Les ludothèques intercommunales à Bagnols et à Mazayes

Des prêts de jeux pour petits et grands et des animations tout public et envers les scolaires

A Bagnols, Tél : 04 73 22 29 94 – Mail : interlude@domes-sancyartense.fr

A Mazayes, Tél : 04 73 65 39 06 – Mail : mediatheque.rochefort@domes-sancyartense.fr

✓ CLIC Sénior Montagne

VOUS ou un de VOS PROCHES A PLUS DE 60 ANS, LE CLIC VOUS CONCERNE

Depuis le 5 mars 2018, le CLIC "Senior Montagne" a emménagé dans de nouveaux locaux sur la commune de Laqueuille.

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) est une association loi 1901 financée principalement par le Conseil Départemental du Puy de Dôme, la CARSAT et l'ARS.

Le CLIC est composé d'une équipe pluridisciplinaire (secrétaire, assistante sociale, infirmière,...).

Le rôle du CLIC est d'écouter, d'informer, d'orienter et d'accompagner les personnes âgées de plus de 60 ans et leur famille dans leurs différentes démarches (aides à domicile, aménagement du logement, entrée en établissement ...).

Le CLIC "Senior-Montagne" organise chaque année des conférences et des ateliers (mémoire, prévention routière, informatique, ...)

Des actions en direction des personnes âgées isolées sont de nouveau prévues en 2019.

Pour tous renseignements, merci de contacter

CLIC "Senior Montagne"

Maison des Services de Santé – Le Bourg - 63820 LAQUEUILLE

2 04.73.65.20.89

Email: clic.senior-montagne@wanadoo.fr
Site internet: www.clicseniormontagne.fr



✓ ADIL



Pour toutes vos questions juridiques ou techniques : Rénovation énergétique, location ou vente de logement, investissement immobilier, impayés de loyers, mal logement, aides financières, travaux, économies d'énergie...dans le logement collectif ou individuel

Demandez des conseils d'experts avant d'agir!

Contactez le guichet unique gratuit et indépendant

ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE

Par courrier, courriel, téléphone, à la **Maison de l'Habitat** (Clermont-Ferrand)

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin.

Ou lors de **permanences juridiques** réparties sur le territoire départemental.

Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République 63100 CLERMONT-FERRAND 04 73 42 30 75 contact@adil63.org www.adil63.org



√ Office de Tourisme Auvergne

Après une année 2018 sous le signe de la fusion, l'Office Auvergne VolcanSancy débute sa deuxième année d'existence.

Florian PINAULT a rejoint l'Office de tourisme en août dernier (responsable partenariats et conseiller en séjour). Il vient compléter l'équipe composée de Judith DUMONS (directrice et responsable de la commercialisation), Anne MONIER (Community manager et référente taxe de séjour), Lucas MONTEL (responsable animations et expositions, conseiller en séjour), et Aude CABANAC (animatrice APIDAE et conseillère en séjour). Marie Noëlle BOYER (conseillère en séjour) renforce l'équipe en période de petites vacances scolaires, sur le bureau d'accueil de Tauves.

Depuis le 1er juillet 2018, l'Office de tourisme est gestionnaire du nouveau parcours Muséographique « De Bleu et de Sang », situé à Laqueuille : promotion, commercialisation et gestion courante du site, pour faire découvrir au plus grand nombre l'étonnante histoire d'Antoine ROUSSEL et Victor MORNAC.

Cette dernière année a été rythmée par l'étude commanditée par la communauté de communes Dômes Sancy Artense sur « La définition de la stratégie touristique du territoire ». Les résultats de cette étude sont attendus pour le début de l'année 2019, et donneront des pistes de développement touristique.

Ces actions seront mises en place grâce à une convention d'objectifs et de moyens (établie entre la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense et l'Office de tourisme), définissant une stratégie de développement touristique. Les deux structures travaillent en partenariat afin de mettre en œuvre ces choix stratégiques.

L'équipe de l'Office de tourisme travaille activement à la mise en place de l'année 2019 :

- Des éditions : une nouvelle carte touristique (avril 2019), une nouvelle version du Guide des visites et activités (janvier 2019), Guide des hébergements (janvier 2019), l'Agenda trimestriel des animations, set de table à destination des restaurateurs,
- Coordonner et accompagner ses prestataires touristiques: ateliers numériques, accompagnement dans leurs démarches (mise en place de la nouvelle réforme de la taxe de séjour, classement, labellisation...),
- Des évolutions sur le site internet et une présence active sur les réseaux sociaux,
- La mise en place d'un accueil de qualité dans nos bureaux d'accueil,
- Un programme d'animations (visites guidées, sorties orpaillage, visites de fermes, etc.),
- La commercialisation de produits touristiques « packagés » à destination des groupes.

<u>Siège social</u> : **Office de tourisme Auvergne VolcanSancy** Route de Bagnols – 63680 LA TOUR D'AUVERGNE



Pour tout renseignement, un numéro unique :
04.73.65.87.63
Mail : accueil@domes-sancyartense.fr.
Nos locaux : Siège à Rochefort-Montagne et antenne à La
Tour d'Auvergne



Bureaux d'accueil :

La Tour d'Auvergne 04 73 21 79 78 Orcival 04 76 65 89 77 Saint-Sauves 04 73 21 79 78 Tauves 04 73 21 79 78



✓ SMCTOM de la Haute Dordogne

4 route de Tulle 63760 BOURG LASTIC 04.73.21.88.46

smctom.hautedordogne@wanadoo.fr

www.smctom-hautedordogne.fr



Le SMCTOM de la Haute Dordogne a organisé une réunion publique le 29 mai concernant la mise en place des bacs jaunes de tri sélectif.

Des bacs jaunes sont à disposition dans le bourg ainsi que dans tous les villages. Le SMCTOM de la Haute Dordogne se charge de collecter ces bacs de tri les jeudis matins

Les emballages doivent être mis en vrac dans les bacs à couvercle jaune, sans sacs plastiques.

On peut aussi mettre:

le papier carton (propre et sec) : journaux, magazines, prospectus, catalogues, annuaires, enveloppes...

les bouteilles et flacons en plastique avec leurs bouchons : bouteilles de jus de fruits, soda, eau, les flacons produits ménagers et d'hygiène les briques alimentaires : jus de fruit, soupe, crème les emballages en métal (acier-aluminium) : canette, boites de conserves, bidon de sirop, aérosol, barquette en aluminium.

Les emballages en verre (pots, bocaux, bouteilles) doivent être déposés dans les colonnes spécifiques pour le verre en déchèterie, dans les points d'apport volontaire, ou dans les colonnes mises à disposition dans les communes. Le tri de ces emballages permet de leur donner une seconde vie, en les recyclant en pull polaire, tuyau, papier cadeau, papier peint, en pièce de bricolage et préserve l'environnement en diminuant l'utilisation des ressources naturelles non renouvelables (pétrole, gaz, uranium, fer, bauxite...)



Continuons ensemble à préserver notre planète en triant nos emballages.



Urbanisme -rappel des règles

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, de chaque destination de bâtiment, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

√ Travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme

- les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire,
- les constructions dont les dimensions ne dépassent pas 12 m de hauteur et 5 m^2 au sol.
- les petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire,
- les petites éoliennes,
- les châssis et serres de production dont la hauteur est inférieure à 1,80 m

✓ Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire

- la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m^2),
- le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...),
- la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.

Toutefois, par exception à la règle précitée (Le décret n° 2011-1771 du 5 décembre 2011), les projets d'extension dont la surface totale (existante + extension) dépasse les 150 m² resteront soumis à permis de construire, et seront soumis au recours obligatoire à architecte.

Dans le périmètre de protection de monument historique, les travaux suivants sont également soumis à déclaration préalable et à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France

- peinture des menuiseries dans un ton différent de celui d'origine,
- changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de teinte, de technologie (tel que passage de volets classiques aux volets roulants) ou de matériau (par exemple du bois au PVC),
- réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de l'origine,

✓ Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable

- création de 5 à 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.),
- ravalement,
- modification de façade,
- percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante,
- création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux),
- changement de destination de locaux existants,
- construction ou modification de clôture,
- les adjonctions de parements,
- les piscines (de 10 à 100 m²),
- construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti,

✓ Actions et sanctions

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit (article L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du code de l'urbanisme) et est passible de poursuites pénales (article L.480-2 du code de l'urbanisme). Dans ce cas un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République.

Dans certains cas, l'administration peut ordonner l'interruption des travaux (L.480-2 du code de l'urbanisme). Parallèlement aux sanctions pénales, le tribunal correctionnel peut imposer des mesures de restitution (L.480-5 du code de l'urbanisme) comme la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée ou dans leur état antérieur.

De plus, lorsqu'un tiers subit un préjudice du fait de l'implantation d'une construction, il peut engager une action en réparation devant le tribunal civil dans un délai de 5 ans concernant des travaux avec permis de construire et 10 ans en cas de construction édifiée sans permis ou non conformément à un permis de construire.

Nul ne peut s'affranchir de ces règles

Etre un citoyen averti et actif

Réduire les émissions de polluants atmosphériques passe par des gestes et habitudes souvent simples à mettre en œuvre

L'amélioration de la qualité de l'air est l'affaire de chacun



S'informer:

- sur la qualité de l'air dans la région
- sur les mesures d'urgence en cas d'épisode de pollution de l'air sur le site de la préfecture
- sur les règles spécifiques à respecter sur son territoire s'il est couvert par un plan de protection de l'atmosphère : www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr et www.pollens.fr



Se chauffer plus sobrement:

- isoler son logement;
- faire entretenir son appareil de chauffage bois ou fioul (chaudière, poêle...);
- choisir un appareil performant (chaudière à condensation, poêle à bois labellisé Flamme Verte...);
- adapter sa tenue vestimentaire aux conditions météorologiques.



Se déplacer différemment :

- privilégier la marche, le vélo et les transports en commun ;
- choisir le covoiturage;
- pratiquer l'éco conduite (vitesse souple et réduite, usage modéré de la climatisation...);
- entretenir son véhicule, vérifier la pression des pneus ;
- acheter un véhicule faiblement émetteur et l'identifier grâce au Certificat qualité de l'air



Jardiner autrement:

- Penser au compostage individuel ;
- broyer et valoriser vos déchets
- déposer vos déchets verts en déchetterie

LE SAVIEZ-VOUS ?



L'Etat vous aide à maîtriser vos émissions :

- Chauffage-Bois-Performance vous permet de choisir votre appareil de chauffage au bois en fonction de ses performances énergétiques et environnementales : www.ademe.fr
- un crédit d'impôt transition énergétique pour l'achat d'un appareil de chauffage performant :
- une prime à la conversion pouvant atteindre 10 000 € pour l'achat d'un véhicule électrique

<u>Recensement militaire</u>: Il est obligatoire pour les jeunes (garçons et filles). Le recensement doit se faire en mairie dans le trimestre de leurs 16 ans.

État Civil

✓ Naissances



- JAYMOND Ava (8 janvier 2018)
- CHALAPHY Maëlya (11 janvier 2018)
- FALGOUX CHADEYRON Louise (8 juin 2018)
- ROUX Izia (6 août 2018)
- MAILLARD Enzo (27 septembre 2018)
- DUCHAMP Rose (9 décembre 2018)



✓ Mariages



- TRÉFOND Ludovic / DUCROZ Jéromine (7 juillet 2018)
- FONTANT Alexis / RAGOZIN Anastasia (21 juillet 2018)



√ Décès

- COUSTEIX Jean (30 janvier 2018)
- HAUTIER Florian (9 mars 2018)
- GAYTON Dominique (24 avril 2018)
- MOINS Jeanine (28 juillet 2018)
- GUILLAUME Paulette (5 septembre 2018)

Résident EHPAD



- BATTUT Juliette (3 janvier 2018)
- JABIOL Marthe (10 février 2018)
- MOURCET Armand (19 février 2018)
- ROUDET Marguerite (13 mars 2018)
- VERGNE Marie (9 avril 2018)
- DA CUNHA RAMOS José (21 avril)
- BARDIN Marguerite (5 mai 2018)
- COUDERT Claire (5 juin 2018)
- REYNAUD Marcel (6 juillet 2018)
- CHAUVET Jeanne (26 septembre 2018)



Nécrologie

✓ Jeannot nous a quittés

Jeannot né début 1940, peu de temps après la mobilisation de son père pour la guerre de 1935-45, a passé les premières années de sa vie, avec Monique sa sœur de sept ans son aînée, dans la maison de la Rue du Commerce où Alice sa maman tenait une mercerie.

Au retour de son père en 1945, celui-ci reprend son entreprise de menuiserie et Jeannot vit entre la menuiserie et la mercerie, mais c'est au contact de son père qu'il développe son goût pour le travail du bois et quelques années plus tard, lorsqu'Albert son père prend sa retraite, c'est tout naturellement que Jeannot reprend l'entreprise.

Mais Jeannot ne se contentait pas seulement du travail du bois, il était un homme d'engagement. D'abord sapeur-pompier volontaire à une époque où les moyens techniques n'étaient pas ceux d'aujourd'hui, il était de ceux qui étaient toujours partants pour une intervention. Jeannot a aussi beaucoup œuvré pour le développement du ski de La Tour en pratiquant lui-même mais aussi en enseignant aux jeunes de la commune et d'ailleurs très apprécié pour ses qualités de pédagogues. Il a pris sa part de responsabilités lors de la création de la société VECOFA qui a exploité le téléski des bois de la Tour et qui permettait la pratique du ski de descente dans des conditions optimales.

De son mariage avec Michèle, il a eu un fils Patou. Jeannot avait deux petits-enfants et avait aussi un goût immodéré pour les repas ou les fêtes de famille car il était avide de ces moments de convivialité comme ceux passés avec ses amis de la FNACA.

Les derniers mois de la vie de Jeannot ont été douloureux, avec la souffrance physique mais aussi psychique avec la perte de la parole qui s'était installée. Mais sans aucun découragement, Jeannot a toujours fait face, s'exprimant au moyen d'un crayon sur une ardoise et n'ayant jamais perdu son regard malicieux ni ses quelques traits d'humour.

Il a vécu ses derniers mois comme il l'avait souhaité, dans sa maison, où Michèle avait mis en place toute une organisation autour de Jeannot, avec des personnes de confiance et irréprochables dans leur service.



✓ M. Jean GUILLAUME

L'association des amis de l'église de Saint-Pardoux, l'association Meeting Musical des Monts-Dore, la commune de La Tour d'Auvergne ont accueilli les stagiaires de Frédéric PELASSY et de Pierre DUBOUSSET en l'Eglise de Saint-Pardoux lors d'un concert le 26 août 2018

En préambule au concert donné en hommage et à la mémoire de Jean GUILLAUME qui a été l'un des fondateur de l'association des amis de l'Eglise de Saint-Pardoux (1985) et l'a présidée durant de longues années et qui est décédé début juin 2018, Jean-Louis BAFFELEUF son ami lui a rendu témoignage par ces mots :

« Jean GUILLAUME est né à Trémouille-Saint-Loup. Il a fait de brillantes études littéraires et est devenu professeur agrégé de lettres classiques. Il a fait la plupart de sa carrière comme professeur au lycée Grammont de Tours, il était officier des palmes académiques. C'est une belle et noble vie qui vient de finir pour lui, une vie dédiée toute entière au culte des lettres, des arts, de la musique et de l'amitié. Jean GUILLAUME était un homme simple, attachant, très intelligent, extrêmement cultivé et passionnant, on pouvait l'écouter des heures et des heures sans se lasser, il avait un savoir-faire tout particulier pour essayer de nous transmettre ses connaissances, ou de nous les faire partager, une forme de pédagogie déconcertante qui portait ses fruits... ou tout paraissait simple. La vie littéraire et artistique ont accompagné sa vie. Il a présidé l'association nationale des Amis de Ronsard. La musique classique rythmait ses journées, il faut souligner que Jean GUILLAUME aussi dispensait des cours de musicologie à l'université et qu'il faisait partie des organisateurs du festival de la grange de MESLAY, lieu célèbre en Touraine.

Et ici dans cette église, il a été le premier à commenter les premiers concerts qui ont eu lieu à partir de 1982. Il a rédigé la première brochure sur cette église, a organisé avec les membres de l'association des expositions de qualité, des conférences, participé à la création des panneaux de l'Eglise, et fait de nombreuses visites guidées de l'église depuis plus de trente ans, toujours bénévolement.

Jean était aussi l'ami fidèle en amitié et depuis plus de quarante ans que nous côtoyons, je peux témoigner que je lui ai connu que des amis.

Je termine ce modeste message d'hommage : «Un être humain qui s'éteint, ce n'est pas un mortel qui finit. C'est un immortel qui commence. Notre tâche aujourd'hui est d'essayer de continuer l'œuvre de Jean pour cet édifice ».

Agenda 2019

- 6 janvier : Duathlon des Neiges

- 9 février : Loto (Association des Parents d'Elèves)

- 10 février : Arcath'lon (Association Sancy Artense Tirt à l'Arc)

- 24 février : Sortie raquette au profit de la ligue contre le cancer

- 9 mars : Théâtre les Baladins

- 17 mars : Grand Prix de La Tour d'Auvergne

- 22 mars : Court métrage – Projection coup de cœur

- 29 mars : Loto (Collège Sancy Artense)

- 6 avril : Bourse aux vêtements (Association des Parents d'Elèves)

- 21 juin : Apéro concert (Association des Parents d'Elèves)

- 12-13-14 juillet : Fête du Lac (Sancy Artense Foot)

- 27-28 juillet : Fête de la Sainte-Anne (La Tour Animation)

- 24-25 août : Fête de la Saint-Louis (La Tour Animation)

- 5 octobre: Foire d'automne

- 31 décembre : Bal de la Saint-Sylvestre (amicale des sapeurs-pompiers)













Directeur de publication : Mme FEREYROLLES, Maire de La Tour d'Auvergne

Photographies : Mairie de La Tour d'Auvergne Création maquette : Mairie de La Tour d'Auvergne Impression : L'imprimerie de Bort les Orgues

Tirage: 700 exemplaires

Mairie de La Tour d'Auvergne – Place du Dr Godonnèche 63680 LA TOUR

D'AUVERGNE - 04.73.21.50.12 - www.latourdauvergne.fr

